



LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION

À TOUS LES RÉSIDENTS DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC - SECTEUR VILLAGE

Saint-Adolphe-d'Howard, le jeudi 4 avril 2019 – La qualité de l'eau produite par le nouveau réseau d'eau potable du secteur village s'avère excellente. Les analyses précédant la mise en service du nouveau réseau étant concluantes, l'avis d'ébullition préventif est levé. Il n'est donc plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer et ce, à compter du jeudi 4 avril 2019.

Les prélèvements effectués sur le réseau dans la démarche de mise en service du nouveau réseau d'aqueduc affichent tous de très bons résultats. Ces analyses, qui sont réalisées par un laboratoire dûment accrédité, attestent que l'eau respecte les normes du Règlement québécois sur la qualité de l'eau potable (RQEP chapitre Q-2, règlement 40).

La levée de cet avis d'ébullition sera communiquée par le système automatisé de messagerie.

Si vous désirez être joint rapidement par téléphone et que vous n'êtes pas encore inscrit au système automatisé de messagerie Somum, vous pouvez le faire via notre site internet www.stadolpheedhoward.qc.ca en suivant les indications du Portail Citoyen.

Des formulaires d'inscription sont également disponibles à la réception de l'hôtel de ville.

La Municipalité tient à rappeler aux citoyens qu'un suivi rigoureux de la qualité de l'eau potable est toujours effectué sur l'ensemble de son réseau et ce, conformément aux directives du ministère de l'Environnement. Ce cadre normatif imposé aux municipalités a pour but d'écarter toute possibilité de contamination pour la santé.

Benoît Mongeau
Directeur des travaux publics et ingénierie